

BULLETIN D'INSCRIPTION

SEJOUR à la CÔTE d'OPALE du dimanche 20 au dimanche 27 juillet 2025

N° fédéral du séjour : FR 015897

N° Licence FF Randonnée :	
NOM :	Prénom :
CP :	Ville :
Tél :	Courriel :
Personne à prévenir en cas de problème : Nom : Prénom :	
Tél :	Courriel :

ORGANISATEUR : MONTIGNY-RANDO <i>Le séjour ou le voyage peut être annulé si un nombre minimum de 10 participants n'est pas inscrit à la date du 1^{er} novembre 2024 – 30 Places maxi -</i>	ADRESSE DE L'HEBERGEMENT Manoir de la Canche 62140 Huby Saint Leu
Transport : Déplacements basés sur le covoiturage, non inclus dans le prix	CONDITIONS D'ANNULATION Voir notice d'information de l'organisateur (annexe 10) * Pour les participants qui n'ont pas souscrit d'assurance, le club ne remboursera pas la partie retenue par l'hébergeur.
Montant du séjour hors assurances : 590 € Assurance : 29 € Chambre individuelle 100 € Paiements : 100 € à l'inscription, Solde avant le 20 juin 2025	* Les conditions générales de vente (annexe 12bis) et la notice d'information liée aux assurances (annexe 10) sont consultables sur le site de l'association : www.montigny-rando.fr rubrique " Immatriculation Tourisme". Contrat n°41789295M / 0002 Toutes les assurances doivent être souscrites et réglées à l'inscription. Aucune demande de souscription d'assurance ne sera prise en compte après inscription au séjour. Pour les participants qui n'ont pas souscrit d'assurance, le club ne remboursera pas la partie retenue par l'hébergeur <input type="checkbox"/> Je souscris une assurance (remplir la fiche S.V.P.) <input type="checkbox"/> Je ne souscris pas d'assurance

Je soussigné certifie avoir pris connaissance des conditions générales de vente (annexe 12bis) et de la notice d'information assurances (annexe 10) consultables sur www.montigny-rando.fr rubrique " Immatriculation Tourisme" que je déclare accepter sans réserve.

Fait à

Le

Reçu le

Lu et approuvé (mention manuscrite)

Signature de l'organisateur

Signature du participant